



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB TOURS ARDREE

REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS 2023

Le règlement général des compétitions se réfère à la dernière édition (2023) des Règles de Golf éditées par le R&A.

Conformément à ces règles, il appartient au Comité de définir le règlement de la compétition (Section 5A).

La Licence FFG et Le certificat médical sont obligatoires en compétition.

Tout joueur n'ayant pas sa licence et/ou son certificat médical enregistré pour l'année 2023 ne pourra pas participer à une compétition et ne pourra en aucun cas prétendre à un classement, un lot ou un enregistrement de score auprès de la FFG.

Aucun certificat ne pourra être enregistré après le jour de la compétition, autant pour les compétitions ouvertes que pour les compétitions privées. Il peut en revanche être enregistré le jour même si fourni avant le départ.

Pour les joueurs non classés, index 54, l'obtention de la carte verte est requise.

REGLEMENT PARTICULIER

L'Association Sportive détermine, en accord avec le partenaire de la compétition, le règlement particulier de chaque compétition :

- Formule de jeu
- Séries
- Marques de départs
- Répartition des prix

Les séries pourront évoluer selon le nombre d'inscrits de façon à les équilibrer au maximum.

MARQUES DE DEPART EN FONCTION DES SERIES & DE LA CATEGORIE SPORTIVE

Formule de jeu : Individuel

Sauf autre précision sur la carte de score ou par voie d'affichage (desiderata des sponsors, équilibrage du nombre de participants par série, ...), les marques de départ suivantes sont utilisées pour les compétitions individuelles comptant dans la gestion d'index FFG :

Messieurs	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 5
Niveau ou Index	0 à 11,4	11,5 à 18	18,1 à 36	36,1 à 49,9	50 à 54
Marques	Blanches	Jaunes	Jaunes	Bleues	Rouges

Dames	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 5
Niveau ou Index	0 à 15,4	15,5 à 22	22,1 à 36	36,1 à 49,9	50 à 54
Marques	Bleues	Rouges	Rouges	Violettes	Violettes

Sauf mention particulière, les compétitions se joueront sur 18 trous pour les séries S1 à S4 et sur 9 trous pour la série S5.

Formule de jeu : Double

Marques de départ	Catégorie	Index
Jaune	Hommes	Tous
Rouge	Dames	Tous

GREEN FEE et DROIT DE JEU

Les joueurs désirant adhérer à l'Association Sportive pourront bénéficier de tarif préférentiel sur les droits de jeu lors des compétitions.

Cotisation Association Sportive : 35 €

Droit de jeu Compétition:

Membre Association Sportive : 10 € (4€ pour 9 trous)

Non Membre Association Sportive : 15 € (8€ pour 9 trous)

D'autre part le joueur non abonné pourra bénéficier d'un tarif préférentiel sur le GF de 50€.

COMPETITION DE L'INDEX POUR LE CLASSEMENT

Les compétitions se déroulent au choix sur 9 trous (réservé aux Index supérieurs à 11,4) ou 18 trous.

Droit de jeu Compétition:

Membre Association Sportive : 4 €

Non Membre Association Sportive : 8 €

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en utilisant le site internet de l'Association (<http://association-sportive-golf-tours-ardree.com>) -> menu : Compétitions -> rubrique : Inscriptions

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

La clôture des inscriptions se fait l'avant-veille de la compétition à 14h.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la publication des départs la veille de la compétition vers 14h.

HORAIRES DE DEPART

Deux tranches horaires pourront être proposées pour la détermination des horaires de départs, les horaires de la première et seconde tranche seront fonction du champ de joueurs :

- La première tranche est réservée aux joueurs d'index < 26
- La seconde tranche est ouverte à tous.

Les départs se feront dans l'ordre des index à l'intérieur des 2 tranches. Le Comité peut accepter des dérogations limitées aux heures de départ (obligations professionnelles, covoiturage).

Les heures des départs seront disponibles sur le site de l'association et sur celui de la FFG au plus tard la veille de la compétition à 15 heures.

Les compétiteurs doivent être présents au départ cinq minutes avant l'heure prévue.

Tout joueur arrivant après son heure de départ est passible d'une pénalité de deux coups.

Tout joueur arrivant avec plus de cinq minutes de retard pourra se voir interdire le départ.

Tout joueur qui se scratche après la publication de la liste des départs sera noté comme « Forfait »

Tout joueur non présent au départ sans avoir prévenu sera disqualifié.

L'utilisation d'une voiturette n'est autorisée que sur présentation d'un certificat médical.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX

L'horaire de la remise des prix et de la proclamation des résultats sera indiqué sur la carte de score.

Afin de favoriser l'esprit sportif et la convivialité, la participation à la remise des prix est obligatoire pour bénéficier de son lot. La représentation n'est pas acceptée.

En cas d'absence, le prix d'un compétiteur sera remis au compétiteur suivant dans la limite du nombre de places primées. Les lots non remis feront l'objet d'un tirage au sort parmi les présents. Les résultats seront disponibles sur le site internet de l'association et sur celui de la FFG au plus tôt le soir de la compétition et au plus tard dans la semaine qui suit la compétition.

RESPECT DES REGLES

Chaque joueur est responsable, vis à vis des autres joueurs, du respect de l'Etiquette et des Règles par ses partenaires.

S'il y a doute ou litige, une seconde balle doit être jouée dans les mêmes conditions (Règle 20.1c). Les deux scores sont inscrits séparément sur la carte et le problème porté à l'arbitrage du Comité de l'épreuve dès l'arrivée.

Tout joueur est responsable de sa carte. Les scores doivent être vérifiés et la carte signée par les joueurs, titulaire et marqueur, avant d'être remis, dès la fin du tour, au Comité de l'épreuve. En cas de litige, il ne faut pas signer sa carte avant l'arbitrage de ce dernier.

Toute entente pour déroger aux règles, entraîne la disqualification de tous les membres de la partie. En outre, et sur décision du Comité, tout joueur coupable d'un manquement aux règles pourra se voir interdire de compétitions pour une période définie pouvant aller jusqu'à la fin de la saison.

LUTTE CONTRE LE JEU LENT

Le Comité décide d'adopter, pour l'année 2023, les dispositions relatives à la cadence de jeu (Section 5G).

Ce règlement pourra être appliqué en 2023 sur certaines compétitions. Les participants seront préalablement avertis, lors de la publication des départs, qu'ils seront pénalisés s'ils sont en infraction avec la règle énoncée ci-dessous.

Tous les joueurs d'un groupe encourent une pénalité de 2 coups sur leur score total :

- S'ils terminent leur parcours plus de 10 minutes après l'heure de fin indiquée sur leur carte de score ET, à partir du second groupe,
- S'ils terminent leur parcours plus de 14 minutes après le groupe qui les précède.

A noter que :

- un groupe a terminé son parcours quand il libère le green du 18.
- tout groupe en infraction avec cette règle peut faire valoir des circonstances atténuantes auprès du Comité de l'épreuve.
- le Comité de l'épreuve est en charge de tout ce qui concerne cette règle.

RAPPELS D'ETIQUETTE & COURTOISIE

Pour la bonne tenue des compétitions, il est indispensable :

- de respecter les règles de Golf, le terrain et ses partenaires (en particulier la règle 1.2 relative au comportement)
- de conserver une bonne cadence de jeu et respecter les temps de jeu
- de jouer des balles provisoires, et de ne pas chercher les balles égarées plus de 3 minutes
- de faire le nécessaire pour rattraper la partie qui nous précède, dès que votre partie est distancée de plus d'un trou
- de libérer rapidement les greens, les scores devant être inscrits sur les cartes au départ du trou suivant
- d'être présent à la remise des prix

Tout joueur non présent au départ sans avoir prévenu pourra se voir refuser l'inscription à une compétition ultérieure.

Tout joueur qui se « scratche » 3 fois au cours de la saison, et bien qu'ayant prévenu, pourra se voir refuser l'inscription à une compétition ultérieure.

Tout joueur qui abandonne 3 fois, sans motif dûment justifié, au cours de la saison se verra interdit de compétitions jusqu'à la fin de l'année.

PARTICIPATION AUX EPREUVES FEDERALES

Afin de promouvoir la participation de tous aux épreuves fédérales, L'AS prendra en charge 50 % des frais d'inscription aux Grand Prix, Classic Mid-Am et Trophée Séniors auxquels les membres AS joueurs participeront (hors compétitions organisées épreuves fédérales à Tours Ardrée), sous réserve que ces derniers aient participé à au moins 3 compétitions de club dans l'année. Le nombre de participations subventionnées sera limité à 2 par an.